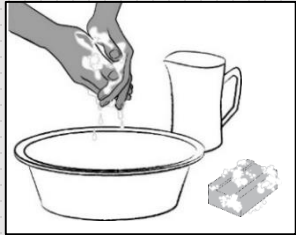


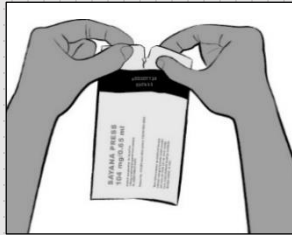
Auto-injection de DMPA sous-cutané (DMPA-SC) Mode d'emploi

ETAPE 1. Laver les mains



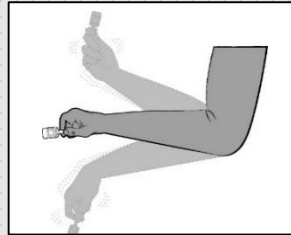
- Utilisez du savon et de l'eau.
- Séchez les mains au vent.

ETAPE 2. Ouvrir la pochette

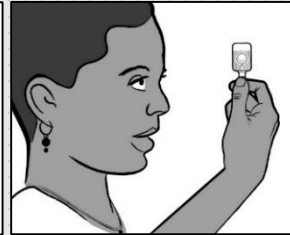


- Ouvrez la pochette et retirez le dispositif.
- Ne pas plier le dispositif.

ETAPE 3. Mélanger la solution, vérifier le dispositif

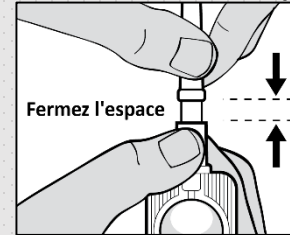


- Tenez le dispositif **par le porte-aiguille** et agitez bien pour mélanger le liquide (30 secondes).

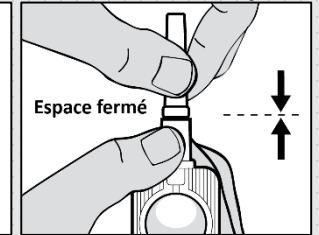


- Vérifiez que le dispositif n'est pas abîmé (pas de fuite).
- Agitez encore si l'injection n'est pas faite tout de suite.

ETAPE 4. Activer le dispositif en fermant l'espace

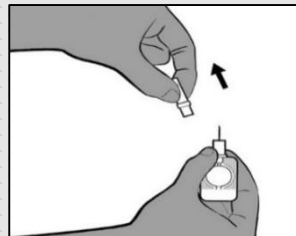


- Tenez le dispositif par le porte-aiguille.
- Dirigez l'aiguille vers le haut pour éviter l'écoulement.

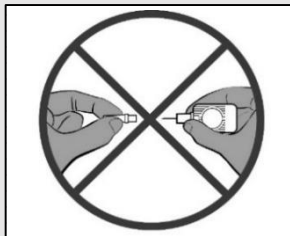


- Enfoncez fermement le capuchon.
- S'assurer que l'espace est bien fermé. Sinon, vous ne pourrez pas faire sortir le liquide.

ETAPE 5. Enlever le capuchon de l'aiguille

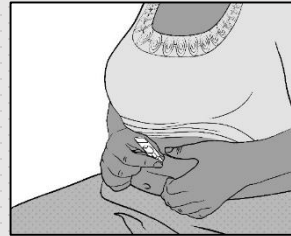


- Enlevez le capuchon de l'aiguille.



- Le capuchon ne doit pas être remis sur l'aiguille.
- Le capuchon est à mettre à la poubelle.

ETAPE 6. Pincer la peau et enfoncer l'aiguille



- Formez un grand pli au niveau de la peau.
- Tenez le dispositif par le porte-aiguille, en direction du bas. Enfoncez toute l'aiguille, jusqu'à ce que le dispositif touche la peau pour garantir l'insertion à la bonne profondeur.



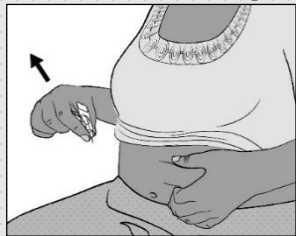
ETAPE 7. Presser le réservoir lentement



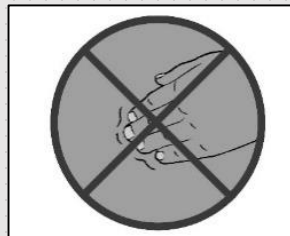
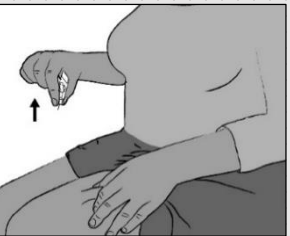
- Pressez le réservoir lentement, en comptant jusqu'à 7.
- Ce n'est pas grave s'il reste un peu de liquide dans le réservoir.



ETAPE 8. Retirer l'aiguille



- Retirez l'aiguille, puis relâchez le pincement de la peau.



- Ne massez pas le site d'injection.

ETAPE 9. Jeter le dispositif



- Jetez immédiatement le dispositif dans un récipient qui est difficile à percer.
- Fermez bien le récipient.
- Vous pourrez le donner à un agent de santé pour son élimination.



ETAPE 10. Planifier la prochaine injection dans 3 mois

- Sur votre calendrier, comptez 3 mois jusqu'à votre prochaine injection.
- Écrivez cette date sur votre calendrier.

Que faire si vous manquez votre date d'injection prévue ?

Si vous êtes à 2 semaines avant votre date prévue d'injection, ou à 4 semaines après :

- Vous pouvez toujours vous faire une injection et être protégée d'une grossesse.
- Rayez la date manquée et entourez votre date d'injection réelle.
- Comptez 3 mois à partir de votre date d'injection réelle jusqu'à votre prochaine injection.
- Écrivez la nouvelle date sur votre calendrier.

Si vous êtes à plus d'un mois après la date prévue d'injection :

- Ne vous faites pas vous-même l'injection de DMPA-SC.
- Consultez un agent de santé.
- Utilisez le préservatif ou évitez les rapports sexuels jusqu'à ce que vous parliez à un agent.

Exemple de calendrier

Mois 1						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mois 2						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mois 3						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mois 4						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	X	X	X

Effets secondaires courants de DMPA-SC

Les effets secondaires suivants sont possibles. Il n'y a généralement pas de quoi s'inquiéter :

- Absence de règles.
- Saignements vaginaux abondants ou irréguliers.
- Maux de tête.
- Changements d'humeur ou de la libido.
- Gain de poids.
- Gêne abdominale.



Autres informations importantes

DMPA-SC ne protège pas contre les infections sexuellement transmissibles telles que le VIH. Veillez à utiliser le préservatif en plus de DMPA-SC pour éviter les infections sexuellement transmissibles.

Conservez DMPA-SC en lieu sûr, hors de portée des enfants et des animaux et à l'abri d'une forte chaleur ou d'un froid extrême.

Si vous avez des questions sur l'auto-injection, votre santé, les effets secondaires, veuillez contacter un agent de santé.

Copyright © 2019, PATH. Tous droits réservés.

Le contenu de ce document peut être librement utilisé à des fins éducatives ou non commerciales, pourvu que l'utilisation soit accompagnée d'une note de remerciement envers les auteurs.

www.path.org | info@path.org | www.path.org/dmpa-sc | FOptions@path.org